



Contestation contravention

Par **Milounette**, le **08/06/2019 à 10:27**

Bonjour,

Je viens de recevoir un avis de contravention enregistré par un radar Mesta 210C.

Le PK/PR est bien indiqué, en revanche l'autoroute associée n'est pas la bonne (A13 et non A86).

Est-ce que je peux contester cet avis de contravention en invoquant le manque de précision de cet avis?

Je vous remercie pour vos réponses!

Par **LESEMAPHORE**, le **08/06/2019 à 15:12**

Bonjour

C'est précis

Faut voir quelle est la limite de vitesse autorisée au PK de l'A86

Par **Milounette**, le **08/06/2019 à 16:00**

Bonjour, la limite est de 70 sur l'A86. Mais l'autoroute indiquée est l'A13 sur l'avis de contravention et non l'A86

Par **LESEMAPHORE**, le **08/06/2019 à 16:45**

Alors c'est le contraire , seul le PV fait foi

Quelle est la limite de vitesse autorisée au PK de A13

Par **Milounette**, le **08/06/2019** à **16:50**

Ce PK n'existe pas sur l'A13. Je m'exprime peut être mal. C'est l'autoroute indiquée sur la contravention qui est erronée. Il est indiqué A13 alors que j'étais sur l'A86 (ils se sont trompés d'autoroute)